

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **32 (1898)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1898.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.80 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LE CREUX-DU-VAN ET SON PARC (SUITE ET FIN.)

Revenons à nos daims, un peu oubliés depuis 1890, et redevenus presque complètement sauvages.

En 1896, le Comité de la Société du Parc du Creux-du-Van décida la subdivision en enclos de la partie inférieure du Parc, enclos de 800 mètres carrés de superficie, avec hutte-abri et fontaine. De plus, il vota l'achat immédiat de daims destinés à peupler ce coin du Parc.

Ces décisions eurent leur réalisation et aujourd'hui les visiteurs du Creux-du-Van peuvent se rendre au Parc, situé à deux minutes de la Ferme Robert, et y admirer tout à leur aise les pensionnaires de M^r F. Robert.

Actuellement, les animaux se répartissent comme suit, d'après les espèces :

- 1 cerf d'Europe, 2 biches et 1 faon;
- 12 daims et daines (gris, tachetés, noirs et blanc);
- 1 chevreuil et 2 chevrettes;
- 3 mâles bouquetin d'Espagne et 2 femelles;
- 1 mâle chamois et 2 femelles;
- 1 sanglier femelle;
- 8 marmottes.

Depuis deux ans, la collection zoologique s'est rapidement augmentée, grâce à des achats faits par le Comité et à des dons.

Le Conseil Communal de Neuchâtel a donné 3 chamois. - M^r. Fritz Lambelet, négociant à Neuchâtel, un couple de daims de la variété tachetée. - M^r. L.-G. de Nardel (St.-Blaise), trois marmottes du Valais. - Le Comité de l'Association industrielle et commerciale de Neuchâtel a fait don au Comité du Parc de la somme de 200 francs, qui a permis l'acquisition de trois daims noirs. - M^r. le Dr Socin et Ch. Vaucher, chimiste à Bâle, un couple de faisans des bois.

Le Parc, tel qu'il est distribué actuellement, en est à sa troisième année d'existence, et nous avons la conviction qu'il ne tardera pas à prendre une plus grande importance, par l'augmentation du nombre des espèces.

Son altitude relativement élevée, sa topographie particulière, le prédestine à devenir un

champ fertile d'expériences zoologiques, comme il est certain qu'il ne manquera pas d'attirer toujours plus les amis de la belle nature.

Ferme-Robert, Mai 1898.

A.-M. D.

ADMIREZ LES FOUGÈRES !

Oui, admirez-les, car ce sont des chefs-d'œuvre de Dieu, dans lesquels il a montré combien de grâce, de délicatesse et de beauté il sait mettre dans la feuille d'une plante sans fleurs ni fruits ! Heureusement, les fougères ne manquent pas dans nos montagnes; il y a même des gorges humides, ombragées, sous le couvert des grands bois, où la végétation des fougères est puissante, exubérante : on dirait une île tropicale au milieu de nos forêts jurassiques ! Chaque espèce a ses charmes particuliers, sa physionomie propre : il y en a qui ressemblent à des couronnes de palmiers plantées à ras de terre ; il y en a d'autres qui retombent comme des voiles de dentelles brodées : depuis le *Pteris aquilina* à puissantes ramifications aux formes très partagées d'*Athyrium filix femina*, qui un souffle peut déranger : quelle infinité de variations ! En sortant du bois, le haut pâturage nous offre d'autres espèces, sociales en partie, formant un tapis serré, répandant un parfum délicieux de pommes reinettes mûres (*Aspidium Oreopteris*) ; même les rochers sont habités par de petites formes en rosette serrée (*Asplenium*). Il vaut la peine d'étudier nos fougères, et ce n'est pas chose difficile, car il n'y a chez nous qu'une trentaine d'espèces et l'on ne peut guère espérer d'en découvrir de nouvelles dans nos parages.

Mais ce n'est pas là un prétexte pour passer outre et pour se dire : puisque les espèces sont connues, il n'y a plus rien à faire. Au contraire, en regardant de près, on s'aperçoit que ces espèces se divisent en nombreuses variétés et formes, souvent très nettement séparées les unes des autres, et l'étude de ces formes, chez nous, est à peine commencée. Les publications récentes : les fougères de Suesssen, dans la collection d'ouvrages sur les Cryptogames, de Rabenhorst, le Synopsis de la flore de l'Europe moyenne d'Abicherson, sont des guides sûrs à travers ces variations et formes des fougères, et nous savons d'avance que tout amateur qui voudra entreprendre ce travail à l'aide de ces guides nous saura gré de lui avoir fourni ces indications.

Dans le domaine de notre flore, pour autant qu'il s'agit des plantes vasculaires, il ne reste presque plus rien à faire en ce qui concerne les espèces : elles sont en général assez bien élucidées ; les Ronce, les Rosiers, les Espervières même ont dû se rendre ou à peu près. Il faut donc se rabattre sur une autre catégorie taxinomique, non moins intéressante : ce sont les formes, les différences qui se manifestent en dedans de l'espèce. Et là, le champ est encore vaste, et nous n'avons pas à craindre que nos petits enfants auront épuisé le chapitre. Si, durant l'été qui va venir, quelques amis des fougères veulent bien collectionner les formes du Jura et me les soumettre, je serai heureux de les leur déterminer, et je suis sûr que nous aurons quelque trouvaille remarquable à noter !

Bâle, Mai 1898.

M^r H. Christ.

QUELQUES NOTES SUR 1897 (SUITE ET FIN)

Mai : le 7, neige sur le Jura. Le 12, à 5 h. du matin, la colonne météorologique du Locle indiquait -8° 5, à Neuchâtel -1° 1 ; un peu de gel dans quelques vignes sans de grands dommages ; par contre le gel s'est fait sentir le matin du 15, où il y aurait eu -5° à Colombier, tandis que Neuchâtel enregistrait + 0° 1.

Juin : le 5, à midi, violent orage sur le Locle ; une trombe s'étant abattue sur la Combe-Girard, le Bied, fortement grossi, inonde en grande partie la localité. - Le 6, on trouve de la signe en fleurs à Cressier. - Le 25, à 10 h., 35 mm. du soir, forte secousse de tremblement de terre N0 - SE avec détonation ressentie à St-Blaise et à Neuchâtel.

Juillet : le 9, brouillard le matin comme en automne.

Août : le 10, à 10 h. du soir, tant à St-Blaise qu'au Val-de-Ruz, on aperçoit un brillant météore ; le 12, on cueille du raisin parfaitement mûr à Cornaux et à Cressier. - Le 20, il tombe en 24 heures 43 mm. d'eau à Neuchâtel et 48 à Chaumont. - Le 31, on cueille dans un pré, à St-Blaise, un champignon de l'espèce *Lycoperdon giganteum* ou resse-loup géante, mesurant 40 cm de diamètre et pesant 4 K^g 500 (Voir le Rameau de Décembre 1897).

Septembre : Du 2 au 3, soit pendant 24 heures, fort orage accompagné d'une pluie diluvienne ; le 20 au matin, les sommets du Jura sont blancs de neige.

Octobre : le 4, levée du ban des vendanges. Le 6, il tombe quelques flocons de neige sur Neuchâtel ; le 9, première gelée blanche ; le 15, le petit marronnier sur la place du Port porte de nouvelles feuilles et fleurs. Le 27, on cueille des primveres et des violettes dans la forêt au Nord de Corcelles.

Novembre : le 4, on aperçoit un cerf dans la forêt près de Signières. Le 25, on cueille encore des fraises dans la forêt de Pierre-à-Bot. Pendant tout ce mois, il n'est tombé que 4,6 mm d'eau sur Neuchâtel. Le 30, première neige sur la ville.

Décembre : Tandis que les Montagnes jouissent d'un beau soleil, le Bas se trouve sous une couche de brouillard, ce qui fait que la température, pendant le jour, est beaucoup plus élevée aux Montagnes qu'au Vignoble.

Neuchâtel, Janvier 1898.

Albin Guinand.



ermetter-
moi, lec-
teurs et
lectrices,
de vous
faire part
d'une a-
venture
qui m'est
arrivée
ces dernières semaines. - Vous
serez tout, évidemment, que la

fouine fait partie de la famille des martes, qu'elle est cousine germaine de la marte commune, avec laquelle elle a de nombreux points d'analogie ; qu'elle est brun châtain avec la poitrine blanche, les pattes et la queue brun noir. J'eus donc maille à partir avec des fouines, et voici dans quelles circonstances.

À deux minutes de mon logis, demeure, dans une maison de construction ancienne, une niègne tante, qui, le trente Mai, me fit prévenir qu'une famille d'animaux de forte taille, répandant une odeur



désagréable, et en outre, faisant beaucoup de vacarme, était venue à l'insu du propriétaire se constituer locataire d'une des parties de la maison. - Son logement consistait en un espace laissé libre au-dessus d'une cuirasse et de deux grandes pièces. - On me décrivit les bêtes, vues le matin même par une

servante, comme noires, très grandes, et d'aspect farouche !! - Enchanté de cette nouvelle, je cours chercher dans son réduit un vieux fusil de chasse, héritage de famille, et d'un pied léger je me dirige chez l'armurier pour qu'il le remette en état.

Le soir même, j'allai me poster, sans armes, dans le voisinage de la maison visitée, afin de reconnaître l'issue par laquelle les bêtes la quittaient, l'heure de sortie de la famille, et enfin un endroit propice à l'affût. Après inspection, je parvins à découvrir une petite ouverture, par laquelle s'échappaient des émanations pénétrantes et très caractéristiques. L'orifice mesurait dix centimètres de diamètre et se trouvait à trois mètres au-dessus du sol. À côté de ce trou, une poutre fait une petite saillie, et à un mètre de là un vieux poirier présente son tronc noueux et tordu. Je me rendis compte, en constatant des égratignures sur l'écorce, que cet arbre vénérable servait d'échelle à ces intrus.

Je me postai donc vers le soir à quelques mètres du poirier. J'attendis une heure sans percevoir le moindre bruit; mais soudain j'entendis fort distinctement des trépignements et des cris non équivoques partant du gîte surveillé.

Une tête grise, aux yeux noirs brillant comme du jais, apparaît subitement à l'orifice, puis la tête grise s'allonge; je vois un cou blanc, puis deux pattes noires qui vont se poser sur le rebord de la poutre, enfin un long corps gris empanaché d'une queue noire plus longue encore. Ma bête se trouvait maintenant accroupie sur le bout de la poutre et je pouvais la considérer à mon aise.

Grand, fort, élancé, l'animal qui se présentait à ma vue était une fouine de la plus belle venue; elle examinait attentivement les environs. Comme rien d'insolite ne frappait ses regards, elle se rassassa sur elle-même, et, d'un bond, atteignit le tronc du poirier. De là, elle descendit à terre et peu après j'entendais un petit bruit de pas sur le gravier et je voyais passer à un mètre de moi la superbe fouine. Elle s'éloigna sans se douter de ma présence; je me levai et rentrai, satisfait de ma reconnaissance. - Car extraordinaire, je ne rêverai pas de fouines pendant la nuit suivante.

(A suivre).

P.-Th. R^E.

Le Ried sur Bièvre, le 15 Juin 1898.